

# Engagement de restitution des fonds



CIEPP

Caisse Inter-Entreprises  
de Prévoyance Professionnelle

ZKBV - Zwischenbetriebliche Kasse für Berufliche Vorsorge  
CIPP - Cassa Interaziendale di Previdenza Professionale

## DONNÉES PERSONNELLES DE L'ASSURÉ(E)

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

N° AVS : 756. \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

NPA et localité : \_\_\_\_\_

Nom de l'employeur actuel : \_\_\_\_\_

## ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ AU MOYEN DE LA PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

Madame, Monsieur,

Pour faire suite à ma demande de versement anticipé de mon avoir de prévoyance, auprès de votre institution, pour l'accès à la propriété d'un logement pour mes propres besoins (**résidence principale**), j'ai pris note de mon obligation de rembourser le montant perçu, à une institution de prévoyance ou à une fondation de libre passage, en Suisse, si le logement en propriété est vendu ou si des droits équivalents économiquement sont concédés sur ledit logement.

En conséquence, je m'engage à verser le montant reçu à titre de versement anticipé à une institution de prévoyance ou à une fondation de libre passage en Suisse, en cas d'aliénation du logement.

Je suis informé(e) que cette obligation de rembourser subsiste jusqu'à la naissance du droit aux prestations de vieillesse, jusqu'à la survenance d'un autre cas de prévoyance ou jusqu'au paiement en espèces de la prestation de libre passage.

Lieu : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Signature de la personne assurée : \_\_\_\_\_

Signature du conjoint ou du partenaire enregistré : \_\_\_\_\_

Agences

Bulle	Rue Condémine 56	T 026 919 87 40
Fribourg	Rue de l'Hôpital 15	T 026 350 33 79
Neuchâtel	Av. du 1 <sup>er</sup> -Mars 18	T 032 727 37 00
Porrentruy	Ch. de la Perche 2	T 032 465 15 80

Siège de l'Administration de la Caisse  
Rue de Saint-Jean 67 – CP 5278 – 1211 Genève 11  
T 058 715 31 11 – ciepp@fer-ge.ch – www.ciepp.ch